

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment l'évolution des modèles d'organisation du travail transforme-t-elle les conditions de travail ?

DOCUMENT 1

Dans cette usine de biscottes du Sud de la France, où nous enquêtons, les anciens et les anciennes étaient intarissables sur ce sujet : « Dans le temps, c'était plus que dur. » Ils n'avaient pas, loin de là, oublié ces années tayloriennes. « En 1972, rappelait un agent de maîtrise, on travaillait six jours par semaine, les lignes tournaient en 2 x 12 heures et on faisait 72 heures. » « Ici, avant, c'était comme Zola », confiait un responsable de formation, alors qu'une ouvrière nous glissait : « Je suis entrée comme intérimaire, j'étais au chômage, je voulais absolument rester. Je me disais : "Ici, au moins, ils vont me garder, ils vont me prendre." Manpower¹ me demandait comment ça allait, tellement ils savaient que c'était le bagne. Je connaissais cette notoriété, l'usine était connue par tout le monde à l'extérieur. » La teneur des propos était la même dans une entreprise de mise en bouteille d'eau minérale dans le Centre de la France. « Quand je suis arrivé, je suis tombé des nues, c'était "tu marches ou tu crèves". Ils étaient durs à la tâche, ils étaient menés à la baguette, c'était réputé comme une usine extrêmement dure où les femmes trimaient, elles avaient beaucoup de difficultés, beaucoup de fatigue », se souvient un agent de maintenance.

La modernisation a apporté des modifications incontestables. Mais, en même temps que l'extrême dureté des conditions de travail, c'est aussi une bonne partie de la vie ouvrière qui s'en est allée. Certains lient mécaniquement les deux, tant ils étaient associés dans leur vécu. « En améliorant les conditions de travail, on a perdu tout le côté entraide entre nous », soupire une machiniste qui travaille au conditionnement de la biscotterie. « C'est vrai que le travail était dur mais quand une personne avait terminé, elle venait aider les autres. Même les gars de la maintenance, ils venaient nous donner un coup de main quand ils avaient le temps. » Elle n'est pas la seule dans l'usine à formuler des regrets de ce « bagne ».

Source : Danièle LINHART, *Travailler sans les autres ?*, 2009.

1 : Manpower est une agence d'intérim.

DOCUMENT 2

Conditions physiques de travail selon les formes d'organisation du travail¹ (% de salariés exposés)

Conditions physiques de travail		Formes d'organisation du travail				
		Apprenantes	<i>Lean production</i>	Tayloriennes	Structure simple	Ensemble
Pénibilités physiques	Postures douloureuses ou fatigantes	19,6	42,9	49,4	31,0	32,4
	Manutentions de charges lourdes	14,1	34,1	35,2	24,2	24,5
	Mouvements répétitifs des mains ou des bras	34,9	63,5	74,0	48,8	50,9
	Vibrations mécaniques	12,9	37,2	41,1	12,2	23,4
Nuisances	Bruit intense	15,5	46,3	48,0	16,6	28,8
	Chaleur	8,8	30,7	25,8	11,0	17,7
	Froid	8,4	21,5	16,0	10,5	13,5
Risques toxiques	Inhalations de substances dangereuses	18,8	39,6	35,4	18,0	26,7
	Contacts avec des substances dangereuses	11,4	26,2	22,7	9,7	16,8
	Irradiations	15,5	21,5	18,4	8,8	16,3

Champ : salariés des secteurs marchands, hors agriculture et services domestiques, travaillant dans des établissements d'au moins dix personnes.

Source : Antoine VALEYRE, « Les conditions de travail des salariés dans l'Union européenne à quinze selon les formes d'organisation », *Travail et Emploi*, n°112, octobre-décembre 2007.

Lecture : 19,6 % des salariés des organisations apprenantes sont exposés à des postures douloureuses ou fatigantes.

1 : L'organisation apprenante (exemple Google) et la « *lean production* » (exemple Toyota) sont des organisations post-tayloriennes, toutefois, dans la « *lean production* », les marges de manœuvre des salariés sont beaucoup plus faibles et les contraintes de rythmes beaucoup plus importantes que dans l'organisation apprenante. La structure simple est caractérisée par la faiblesse du travail en équipe et par une forte autonomie.

DOCUMENT 3

L'évolution des contraintes sur le rythme de travail (en %)

Rythme de travail imposé par	1978	1984	1991	1998	2005	2013	2016
Le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce.....	3	3	4	6	7	8	8
La cadence automatique d'une machine.....	6	4	6	7	7	7	7
D'autres contraintes techniques.....	7	7	11	16	16	17	17
La dépendance immédiate vis-à-vis des collègues.....	13	11	23	27	27	30	29
Des normes de production à satisfaire en une journée..... <i>Dont : en une heure.....</i>	21	19 5	38 16	43 23	42 25	46 27	48 29
Une demande extérieure..... <i>Dont : obligeant à une réponse immédiate.....</i>	34	39 28	57 46	65 54	65 53	69 58	70 58
Les contraintes ou surveillances permanentes exercées par la hiérarchie		17	23	29	30	31	31
Un contrôle ou un suivi informatisé.....					25	35	35

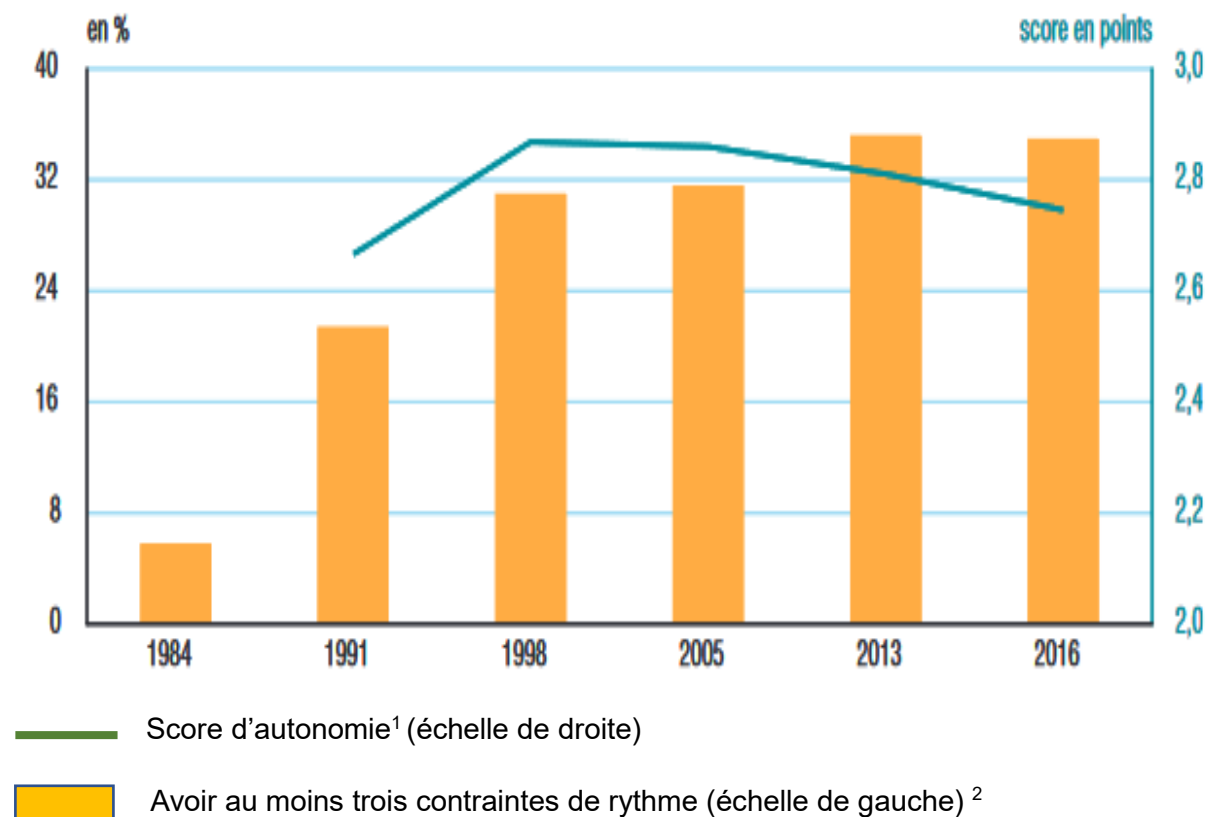
Lecture : en 2016, 35 % des salariés déclarent avoir un rythme de travail imposé par un contrôle ou un suivi informatisé.

Champ : salariés de France métropolitaine.

Source : « Quelles sont les évolutions récentes des conditions de travail et des risques psychosociaux ? », *DARES analyses*, n°82, décembre 2017.

DOCUMENT 4

Évolution de l'autonomie et de l'intensité du travail des salariés entre 1984 et 2016



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.

Source : « Emploi, chômage, revenus du travail », *INSEE Références*, édition 2018.

1 : Le score d'autonomie est une moyenne. Chaque salarié a une note sur 4. Il est attribué un point pour chacune des possibilités suivantes :

1. Le salarié choisit lui-même la façon d'atteindre ses objectifs.
2. Le salarié n'applique pas strictement les consignes.
3. Le salarié n'a pas de délais ou peut les modifier.
4. Le salarié règle lui-même les incidents, au moins, dans certains cas.

2 : Les contraintes de rythme peuvent être, par exemple, fixées par une demande extérieure, la cadence d'une machine, des normes de production à satisfaire...

Épreuve composée

Si le candidat choisit l'épreuve composée, il traite au choix le sujet A ou le sujet B.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale s'exerce sous contrainte de financement.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Taux de chômage (en %) selon le quartier, le niveau de diplôme et l'âge, en France, en 2018

	Quartiers prioritaires ¹	Autres quartiers
<i>Selon le niveau de diplôme</i>		
Niveau bac + 2 et plus	16,3	5,7
Niveau bac	19,8	10,6
Niveau BEP-CAP	24,4	10,2
Niveau inférieur au BEP-CAP	28,1	16,1
<i>Selon l'âge</i>		
15-29 ans	32,9	15
30-49 ans	22	7,5
50-64 ans	16,8	6,4
<i>Ensemble</i>	23,4	8,9

Champs : actifs de 15 à 64 ans.

Source : d'après l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), INSEE – Données 2018 – www.inegalites.fr, 5 février 2021.

1 : Les quartiers prioritaires sont des quartiers identifiés comme socialement défavorisés par la politique de la ville.

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez le taux de chômage des 15-29 ans dans les quartiers prioritaires et dans les autres quartiers. (2 points)
2. À l'aide de vos connaissances et du document, vous montrerez que le diplôme, l'âge et le lieu de résidence sont des facteurs de hiérarchisation sociale. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment la productivité des firmes détermine la compétitivité, et donc la capacité à exporter d'un pays.

DOCUMENT 1

Pour intégrer de nouveaux marchés et s'y développer, tous les secteurs d'activité ont besoin de travailleurs qui possèdent non seulement de solides compétences cognitives¹, mais aussi des capacités de gestion et de communication, ainsi que la volonté d'apprendre. Des compétences poussées et adaptées sont notamment nécessaires pour accroître les gains de productivité issus d'une insertion des entreprises dans les chaînes de production internationale. Or, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, tant en ce qui concerne la participation aux chaînes de valeur mondiale que sur le plan des compétences. Certains pays comme l'Allemagne, la Corée du Sud et la Pologne, semblent avoir mieux mis à profit les chaînes de valeur mondiale en intensifiant leur participation à celles-ci grâce à leurs bons résultats sur le plan des compétences. En retour, les pays qui ont le plus augmenté leur participation aux chaînes de valeur mondiale entre 1995 et 2011 ont bénéficié d'une progression plus forte de la productivité du fait d'une meilleure qualité et diversité des inputs² et de la diffusion des connaissances.

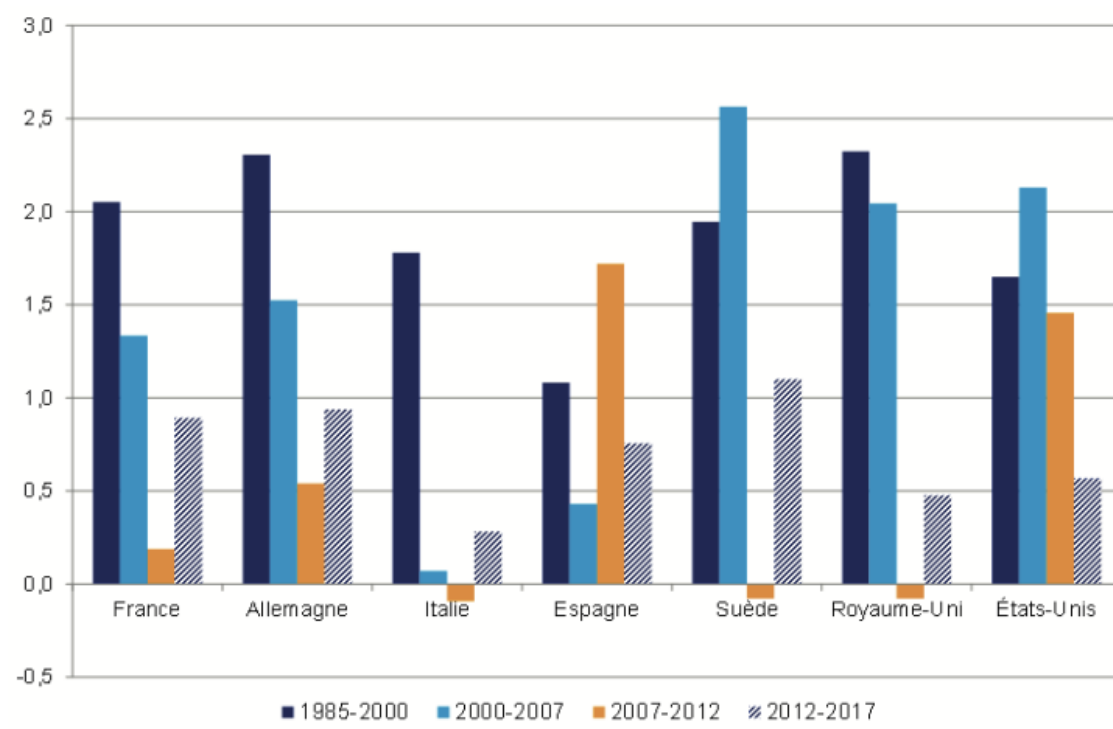
Source : Premier rapport du Conseil national de la productivité, *Productivité et compétitivité : où en est la France dans la zone euro ?*, Conseil national de la productivité, juillet 2019.

1 : Capacités à résoudre des problèmes de manière efficace dans un contexte donné en mobilisant ses connaissances.

2 : Les inputs sont l'ensemble des biens et services utilisés par les entreprises pour produire.

DOCUMENT 2

Croissance de la productivité horaire du travail (en %)



Source : OCDE, 2019.

Note : La productivité horaire correspond à la quantité de biens et services produite en une heure de travail.

DOCUMENT 3

Évolution de la part des exportations nationales dans les exportations totales de la zone euro (entre 2019 et 2020)

En point de pourcentage du total des exportations de la zone euro	Exportations de biens et services	Exportations de biens	Exportations de services
Allemagne	0,5	0,1	1,0
Espagne	- 0,8	- 0,1	- 2,8
France	- 1,0	- 1,2	- 0,4
Italie	- 0,4	- 0,2	- 1,0
Autres pays de la zone euro	1,7	1,3	3,3

Source : d'après Rexecode (Centre de Recherche pour l'Expansion de l'Économie et le Développement des Entreprises), 2021.

Lecture : Entre 2019 et 2020, la part des exportations de biens et services de l'Allemagne dans les exportations totales de la zone euro a augmenté de 0,5 point de pourcentage.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET B

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (10 points)

Question 1 (4 points)

Vous illustrerez la diversité des objets de l'action collective à l'aide de deux exemples.

Question 2 (3 points)

Montrez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

Question 3 (3 points)

Quels sont les objectifs de la politique européenne de concurrence ?

**Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment la productivité des firmes détermine la compétitivité, et donc la capacité à exporter d'un pays.

DOCUMENT 1

Pour intégrer de nouveaux marchés et s'y développer, tous les secteurs d'activité ont besoin de travailleurs qui possèdent non seulement de solides compétences cognitives¹, mais aussi des capacités de gestion et de communication, ainsi que la volonté d'apprendre. Des compétences poussées et adaptées sont notamment nécessaires pour accroître les gains de productivité issus d'une insertion des entreprises dans les chaînes de production internationale. Or, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, tant en ce qui concerne la participation aux chaînes de valeur mondiale que sur le plan des compétences. Certains pays comme l'Allemagne, la Corée du Sud et la Pologne, semblent avoir mieux mis à profit les chaînes de valeur mondiale en intensifiant leur participation à celles-ci grâce à leurs bons résultats sur le plan des compétences. En retour, les pays qui ont le plus augmenté leur participation aux chaînes de valeur mondiale entre 1995 et 2011 ont bénéficié d'une progression plus forte de la productivité du fait d'une meilleure qualité et diversité des inputs² et de la diffusion des connaissances.

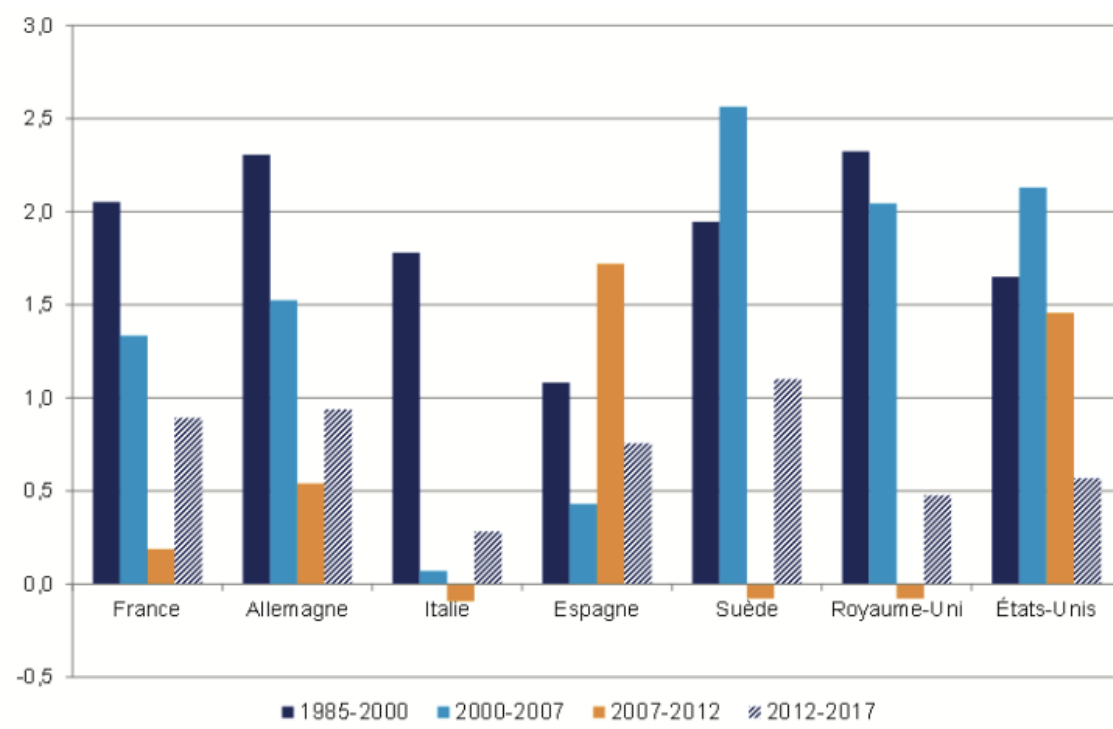
Source : Premier rapport du Conseil national de la productivité, *Productivité et compétitivité : où en est la France dans la zone euro ?*, Conseil national de la productivité, juillet 2019.

1 : Capacités à résoudre des problèmes de manière efficace dans un contexte donné en mobilisant ses connaissances.

2 : Les inputs sont l'ensemble des biens et services utilisés par les entreprises pour produire.

DOCUMENT 2

Croissance de la productivité horaire du travail (en %)



Source : OCDE, 2019.

Note : La productivité horaire correspond à la quantité de biens et services produite en une heure de travail.

DOCUMENT 3

Évolution de la part des exportations nationales dans les exportations totales de la zone euro (entre 2019 et 2020)

En point de pourcentage du total des exportations de la zone euro	Exportations de biens et services	Exportations de biens	Exportations de services
Allemagne	0,5	0,1	1,0
Espagne	- 0,8	- 0,1	- 2,8
France	- 1,0	- 1,2	- 0,4
Italie	- 0,4	- 0,2	- 1,0
Autres pays de la zone euro	1,7	1,3	3,3

Source : d'après Rexecode (Centre de Recherche pour l'Expansion de l'Économie et le Développement des Entreprises), 2021.

Lecture : Entre 2019 et 2020, la part des exportations de biens et services de l'Allemagne dans les exportations totales de la zone euro a augmenté de 0,5 point de pourcentage.